

Bulletin d'inscription au Prix Chamboutou 2013 - un bulletin par jeu candidat –

Ce bulletin s'adresse aux éditeurs désirant présenter la candidature d'un jeu au Prix Chamboutou.

Nom du jeu :

Auteur(s) du jeu :

Illustrateur(s) :

Editeur :

Date de sortie dans le commerce (entre le 25.08.2012 et le 25.08.2013) :

Nom et prénom de la personne portant cette candidature :

Je soussigné, _____, portant cette candidature, déclare avoir pris connaissance du règlement du Prix et m'engage à en respecter les clauses.

Mail :

Téléphone :

Adresse :

Maison d'Édition ou jeu(x) représenté(s) :

Signature :

Bulletin à renvoyer accompagné de 2 exemplaires du jeu candidat avant le 25 juillet 2012 au siège social :

Association Chamboutou
79 avenue Carnot
19200 USSEL

Règlement du Prix Chamboutou 2013

- 1- Les jeux candidats doivent être édités et sortis dans le commerce dans la période du 25 août 2012 au 25 août 2013.
- 2- Les jeux candidats doivent parvenir au siège social de l'Association Chamboutou (Ass. Chamboutou – 79 avenue Carnot – 19200 USSEL) avant le 30 juillet 2013.
- 3- Le jury composé attribuera une note de 1 à 10 à six critères : qualité du matériel, esthétique du jeu, originalité, qualité du mécanisme, jouabilité et fun. Une fois l'intégralité des jeux testés, le jury se réunira pour délibérer.
- 4- Cinq prix seront décernés :
 - Chamboutou d'Or
 - Chamboutou d'Argent
 - Chamboutou de Bronze
 - Chamboutou du public (choix du public lors du Festival)
 - Chamboutou des P'tits Loups (jury composé d'enfants de 6-12 ans)
 - Chamboutou des Bouts d'Choux (jury composé d'enfants de 5 ans et moins)
- 5- La remise des prix aura lieu le dimanche 25 août 2013 à Ussel (19200), à 17h, lors du Festival Chamboutou.